46.266

LA
DÉVOTION
DE
NOTRE-DAME D'ALET,

CHAPELLE SITUÉE AU DIOCÈSE DE TOULOUSE,
SUR LA PAROISSE DE MONTÉGUT.

TOULOUSE,
IMPRIMERIE D'AUGUSTIN MANAVIT,
RUE SAINT-ROME N.° 23.

M DCCC XXXIII.

N.° 44246

44.224

DÉVOTION

DE

NOTRE-DAME D'ALET.

LA
DÉVOTION
DE
NOTRE-DAME D'ALET,

CHAPELLE SITUÉE AU DIOCÈSE DE TOULOUSE,
SUR LA PAROISSE DE MONTÉGUT.

Quisquis es aut morbis, scelerum vel mole gravatus,
Huc ades et meritâ me pietate cole
Nam tibi restituam sublatam labe salutem
Et sanum mea te gratia semper ALET.

Chrétien, qui que tu sois, ou souffrant ou coupable,
Viens d'une voix pieuse implorer mon secours,
Et soulagé par moi du fardeau qui t'accable,
Ma main du haut des Cieux te soutiendra toujours.

TOULOUSE,
IMPRIMERIE D'AUGUSTIN MANAVIT,
RUE SAINT-ROME N.° 23.

M DCCC XXXIII.

AVERTISSEMENT.

Nous offrons aux âmes pieuses qui s'intéressent à la gloire de la mère de Dieu, une nouvelle édition d'un ouvrage imprimé pour la première fois en 1687 sous ce titre : *La Dévotion à Notre-Dame* d'Alet. Cet opuscule fut composé par les prêtres qui desservaient alors cette chapelle vénérable où se sont opérés dans la suite des siècles tant de prodiges. Il fut dédié à madame Le Mazuyer, marquise de Montégut, dont les pieuses largesses les entretenaient dans cet asyle. Ce livre renferme quelques réflexions préliminaires sur la dévotion à la Sainte Vierge, l'histoire de la fondation de Notre-Dame d'Alet, la relation des miracles opérés dans cette

chapelle par l'intercession de Marie, un exposé des mystères de la Sainte Vierge, auxquels cette chapelle est principalement consacrée, des notions sur les pèlerinages en général et sur ceux aux chapelles de la Sainte-Vierge en particulier ; les règles de la Confrérie établie à Notre-Dame d'Alet ; enfin, les exercices de piété qui étaient en usage dans cette chapelle. En donnant une nouvelle édition de cet opuscule nous eussions désiré le publier tel qu'il a été d'abord composé et conserver même l'aimable simplicité de style avec laquelle il a été écrit ; mais les circonstances ayant changé il a fallu retrancher une infinité de détails devenus aujourd'hui superflus, s'accomoder pour le style même au goût du siècle, adopter une marche différente et faire en quelque sorte un nouvel ouvrage sur l'ancien. Nous conserverons ce-

pendant de ce dernier tout ce qui pourra être conservé, car en faisant ces changemens nous n'avons par cédé à cette malheureuse manie qu'on a aujourd'hui de refaire, au mépris d'une vénérable antiquité, tout ce qui a été fait autrefois, mais nous avons cédé à une nécessité véritable.

Cette nouvelle édition renferme : 1.° un abrégé de la vie de la Sainte Vierge; 2.° une première instruction sur les principales fêtes que l'Église célèbre en son honneur; 3.° une seconde instruction sur la dévotion de la Sainte Vierge en général; 4.° une troisième instruction sur les pèlerinages que l'on fait aux lieux qui lui sont consacrés; 5.° l'histoire de la chapelle d'Alet depuis sa fondation jusqu'à nos jours; 6.° Une relation authentique des miracles opérés dans cette chapelle; 7.° enfin, un exposé fidèle

des réglemens de la Confrérie érigée à Notre-Dame-d'Alet, et des exercices de piété qui s'y faisaient autrefois. Il est bon de recueillir ces traditions du passé, précieux souvenirs de la religion de nos pères; elle raniment la piété pour le présent et servent dans l'avenir de guides fidèles pour de semblables institutions.

En composant cet opuscule, les éditeurs ont voulu à la fois attirer sur eux la protection de Marie, répondre aux désirs d'une honorable amitié et seconder les desseins d'une piété généreuse.

Ils placent leur ouvrage aux pieds de l'auguste mère de Dieu : puisse-t-elle en agréer l'hommage!

VIE

DE LA

TRÈS-SAINTE VIERGE.

—

Marie, mère de Dieu et vierge tout ensemble, était fille de Joachim et d'Anne, de la tribu de Juda. Issue de la race royale de David, elle était aussi alliée à celle d'Aaron. Marie fit dès sa première enfance le vœu de chasteté et s'engagea à une virginité perpétuelle; une tradition vénérable nous apprend qu'elle fut consacrée au Seigneur et offerte au temple dès l'âge de trois ans. L'obéissance, le travail et la prière partagèrent tous ses momens dans cet heureux asyle, jusqu'à l'époque de son mariage avec un homme juste, de la tribu de Juda et de la famille de David, nommé Joseph. La Providence donna à Marie Joseph pour époux, afin être seulement le gardien de sa virginité; il convenait pour l'honneur de cette auguste vierge, que Dieu cachât sous les voiles

d'un saint mariage les ineffables mystères qu'il allait bientôt opérer dans son sein.

Marie habitait à Nazareth auprès de son époux lorsqu'elle reçut cette magnifique ambassade d'un envoyé céleste. L'ange Gabriel vint lui annoncer qu'elle deviendrait mère du Messie. Marie lui demanda comment cela pourrait se faire, puisque elle ne connaissait point d'homme ; mais l'ange lui répondit que le Saint-Esprit descendrait en elle et que la vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre, en sorte qu'elle concevrait sans perdre sa virginité. Pour lui montrer qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu et qu'il renverse quand il lui plaît les lois de la nature, l'ange lui donna, pour gage du prodige qui allait s'opérer dans son sein, la certitude d'un miracle déjà existant dans Élizabeth sa cousine, devenue féconde malgré son grand âge et sa longue stérilité. Alors Marie répondit : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole, et au même instant le fils de Dieu descendit dans les entrailles sacrées de la bienheu-

reuse Vierge, s'unit au corps formé par l'Esprit-Saint, du pur sang de Marie et à l'âme qui fut crée, et ainsi s'accomplit le mystère de l'incarnation du Verbe. Quelque temps après ce grand événement, Marie partit pour aller à Hebron, dans les montagnes de Juda, afin de visiter sa cousine Élizabeth. A peine la mère de Jean-Baptiste a-t-elle entendu sa voix, qu'elle sent tressaillir cet enfant dans son sein. Remplie de l'Esprit-Saint, elle s'écrie : « Marie, vous êtes bénie entre toutes les femmes et le fruit de vos entrailles est béni comme vous. D'où me vient ce bonheur, de voir venir à moi la mère de mon Dieu ; votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille, que mon enfant a tressailli de joie dans mes entrailles ; vous êtes heureuse d'avoir cru parce que vous verrez s'accomplir tout ce que le Seigneur vous a dit. » Alors Marie, pleine de reconnaissance, prononça ce sublime cantique qui fut l'extase de son humilité. « Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit est ravi de joie dans le Dieu mon Sauveur. » *Magnificat*, etc. On pense que

saint. Joseph n'accompagna pas Marie dans ce voyage, ou du moins qu'il ne fut pas présent à l'entrevue d'Élizabeth et de Marie; s'il eût été du voyage ou s'il eût été présent, il aurait été instruit du mystère dont l'ignorance le jeta depuis dans un si grand trouble. Marie quitta Élizabeth après un séjour de trois mois auprès d'elle sans attendre la naissance de Jean-Baptiste, selon l'opinion la plus commune.

Ce fut après le retour de Marie à Nazareth, que Joseph ayant aperçu le nouvel état où elle se trouvait, fut frappé d'étonnement et résolut de la répudier, mais sans éclat. Marie ne lui avait rien appris du mystère opéré dans son sein; sa confiance en Dieu et sa prudence, furent les causes du silence qu'elle garda. Sa confiance en Dieu : elle se reposait entièrement sur lui du soin de sa réputation; sa prudence : un événement de cette nature ne pouvait pas être cru sur sa parole. Pour qu'il devînt croyable, il fallait que le ciel parlât; le ciel le fit en effet. Joseph instruit par la voix d'un ange, fut pleinement rassuré; il n'avait vu

jusqu'alors dans Marie qu'une épouse qu'il laissa toujours vierge, il y vit bientôt la mère de son Dieu. Le terme de l'enfantement de Marie approchait, lorsqu'on publia un édit de César Auguste qui ordonnait que tous les sujets de l'empire allassent se faire enregistrer chacun dans sa ville. Joseph et Marie qui étaient de la race de David, se rendirent à Bethléem d'où leur famille était originaire; pendant qu'ils étaient en ce lieu, le temps auquel Marie devait mettre au monde son fils s'accomplit; elle enfanta son premier né, l'enveloppa de pauvres langes et le coucha dans la crêche de la maison ou de la caverne où ils s'étaient retirés, n'ayant pas trouvé de lieu plus commode à cause de la foule des étrangers. Le lieu où Jésus naquit était situé à l'extrémité de la ville vers le midi; il vint au monde la nuit qui suivit l'arrivée de Marie à Bethléem, le jour qui correspondait au 25 Décembre. La Sainte Vierge enfanta sans douleur, parce qu'elle n'avait aucune part à la malédiction prononcée contre la première femme. Elle demeura quelques

jours à Bethléem, et ce fut là qu'elle vit les pasteurs, avertis par les concerts et les paroles des anges, venir rendre leurs adorations à l'enfant couché dans la crêche, observant toutes ces merveilles et les repassant dans son cœur; ce fut là qu'elle vit arriver les mages de l'Orient, pour porter à Jésus naissant, des présens mystérieux, de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Quarante jours après la naissance de Jésus, Marie alla à Jérusalem pour y présenter son fils au temple et offrir le sacrifice qui était ordonné par la loi. Alors vint dans le temple un saint vieillard nommé Siméon, qui avait reçu l'assurance secrète de ne point mourir avant d'avoir vu le Christ du Seigneur. Ayant vu l'enfant Jésus, il le prit entre ses bras et bénit Dieu; s'adressant ensuite à Marie : « C'est enfant est établi pour la ruine et la résurrection de plusieurs dans Israël et comme un signe objet de la contradiction des hommes; le glaive de la douleur percera aussi votre âme, afin que les pensées cachées dans le cœur de plusieurs, soient manifestées. »

Marie se disposait à revenir à Nazareth, lorsque Joseph reçut l'ordre du ciel de se retirer en Egypte avec l'enfant et la mère pour éviter la persécution d'Hérode. Il est impossible de déterminer au juste le temps que la Sainte Vierge demeura dans l'Égypte avec son époux et son fils ; suivant les calculs les plus autorisés, elle n'a pas pu y demeurer moins de quatre ans ni plus de sept. Après la mort d'Hérode la Sainte Famile revint à Nazareth. Marie et Joseph allaient tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâques. Lorsque Jésus fut âgé de douze ans ils l'y conduisirent avec eux. Les jours de la fête étant passés, ils s'en retournèrent. Mais l'enfant Jésus demeura à Jérusalem sans qu'ils s'en aperçussent ; croyant qu'il serait avec ceux de leur suite, ils marchèrent durant un jour entier. Ne l'ayant point trouvé, ils revinrent à Jérusalem pour le chercher. Trois jours après ils le trouvèrent dans le temple assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Remplie d'étonnement à sa vue, Marie lui dit : mon fils, pourquoi

avez-vous ainsi agi avez nous, votre père et moi nous vous cherchions, affligés de vous avoir perdu. Pourquoi me cherchiez-vous, répondit Jésus; ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde le service de mon père. Marie conservait toutes ces paroles dans son cœur; elle revint à Nazareth, et ce fut dans cette humble retraite qu'elle jouit pendant trente ans de la présence de son fils bien-aimé, qui soumis à ses ordres l'environnait de témoignages du respect le plus tendre et le plus honorable pour elle. Jésus-Christ voulant se manifester au monde après avoir reçu le baptême de saint Jean et triomphé dans le désert des tentations du démon, fut invité à des noces à Cana en Galilée. Marie y fut aussi conviée. Le vin venant à manquer, la mère de Jésus lui dit: ils n'ont point de vin. Jésus lui répondit: qu'y a-t-il de commun entre vous et moi, mon heure n'est pas encore venue. Si cette réponse nous paraît sévère, le procédé fut néanmoins obligeant. Elle fut faite sans doute d'un air et d'un ton qui adoucissaient beau-

coup ce qu'elle nous paraît avoir de rigoureux, puisqu'après l'avoir entendue, Marie ne douta pas qu'elle ne fût exaucée, car elle dit aussitôt aux serviteurs : Faites tout ce qu'il vous dira. Ainsi le premier miracle que fit Jésus-Christ en changeant l'eau en vin, il le fit à la prière de Marie. Le temps auquel il avait résolu de faire des miracles n'était pas encore venu pour lui, et cependant il le prévient par considération pour sa mère. Après les noces de Cana, Marie se retira à Capharnaüm avec son divin fils, et il semble que dès-lors elle y ait fait sa principale demeure. On croit cependant qu'elle le suivit partout durant sa prédication. Un jour que Jésus-Christ était dans la maison à Capharnaüm, il s'assembla autour de lui une si grande foule de peuple, que ni lui ni ses disciples n'avaient le loisir de manger. Le bruit se répandit aussitôt qu'il était tombé en défaillance; la mère de Jésus vint avec ses proches pour voir ce qui avait donné lieu à ce bruit, on avertit le Sauveur qu'ils étaient là et qu'ils le demandaient; mais il leur ré-

pondit : Où est ma mère et qui sont mes frères? et regardant ceux qui étaient autour de lui, il dit: Voici ma mère et mes frères : car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est ma mère, ma sœur et mon frère. Dans tout le cours de la prédication de Jésus-Christ c'est la seule occasion où il soit fait mention de l'auguste mère de Dieu.

La Sainte Vierge se trouva à Jérusalem à la dernière Pâque qu'y fit Jésus-Christ; elle y fut le témoin de tout ce qui se passa contre lui; elle le suivit au Calvaire et demeura au pied de la Croix avec le courage digne de la mère d'un Dieu. Jésus ayant vu Marie et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : Femme, voilà votre fils, puis il dit au disciple : voilà votre mère, et depuis cette heure là, saint Jean la prit avec lui. On ne peut douter que Notre Seigneur n'ait apparu à sa très-sainte mère aussitôt après sa résurrection et qu'elle n'ait été la première ou au moins des premières à qui il donna cette consolation. Elle se trouva avec les apôtres à son ascension et demeura avec eux à Jérusalem, at-

tendant la venue du St.-Esprit. Après l'accomplissement de ce dernier mystère, elle habita dans la maison de saint Jean l'évangéliste, et ce saint Apôtre prit soin d'elle comme de sa propre mère. Quoique plusieurs auteurs pensent qu'elle est morte à Éphèze; l'opinion de ceux qui pensent qu'elle mourut à Jérusalem paraît la plus probable. On ignore l'époque précise de sa mort et l'âge qu'elle avait lorsqu'elle quitta la terre; on convient cependant qu'elle parvint à une vieillesse assez avancée. C'est une tradition pieuse dans son objet, vénérable par son antiquité, autorisée par l'accord unanime des églises d'Orient et d'Occident tout ensemble, que Marie, après avoir payé la dette commune de la nature, ressuscita immédiatement après sa mort, et que par un privilége spécial, son corps réuni à son âme fut reçu dans le Ciel.

DES FÊTES
DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Aussitôt que les Chrétiens eurent la liberté de professer publiquement leur religion, ils érigèrent de toutes parts des temples sous l'invocation de la Sainte Vierge, et célébrèrent des fêtes en son honneur. On ne distingua pas sans doute dès le commencement par une *solennité* particulière chacun des mystères de l'auguste mère de Dieu. Mais son culte s'étendant de siècle en siècle, l'Église a institué ou approuvé les différentes fêtes en l'honneur de ces différens mystères, conduite par ses deux motifs, l'honneur de Marie et l'édification des fidèles. Nous parlerons d'abord des fêtes de la Sainte Vierge célébrées par l'Église entière et ensuite des fêtes qui sont particulières ou à certaines provinces ou à des ordres religieux ou congrégations. Sans nous étendre beaucoup sur cette matière, nous ferons connaître l'objet de chaque

solennité et l'époque où elle a été instituée.

8 Décembre. — *La Conception immaculée.*

On honore dans cette solennité ce privilége extraordinaire accordé à la bienheureuse Vierge d'avoir seule, entre tous les enfans d'Adam, été conçue dans le sein de sa mère sans avoir jamais été souillée de la tache originelle. Le sentiment le plus généralement reçu, quoiqu'il n'ait point été défini comme article de foi, est qu'elle fut IMMACULÉE dans sa conception même. Plusieurs Évêques et un grand nombre de Docteurs se sont déclarés pour ce sentiment, plusieurs Papes ont expressément défendu de l'attaquer dans des disputes ou par des écrits. Les enfans de l'Église doivent se faire une gloire de penser comme elle sur une opinion fondée sur les passages des Pères les plus célèbres, sur les décrets de plusieurs Conciles particuliers et sur les suffrages des hommes les plus savans, les plus pieux.

L'honneur que nous devons à Jésus-Christ, notre respect pour Marie doivent nous engager à ne pas contester à cette auguste Vierge ce privilége que *Dieu* a pu lui accorder et que semblent même exiger sa pureté sans tache et sa maternité divine. Il ne convenait point en effet que celle qui était destinée à donner au monde l'auteur de la sainteté, fût un seul instant souillée par le péché. L'Église, à la vérité, ne nous oblige point à la croire immaculée, mais elle nous fait entendre que cette opinion lui est agréable. Il y a des choses qu'elle commande, où nous faisons connaître notre obéissance; il y en a d'autres qu'elle insinue, où nous faisons connaître notre amour; nous devons non-seulement obéir à ses ordres, mais encore fléchir au moindre signe de sa volonté.

La fête de l'Immaculée Conception a été instituée dans l'église d'Orient, avant le onzième siècle, d'après le *témoignage* de George, évêque de Nicomédie, au temps de l'empereur *Héraclius*. Quant à l'église d'Occident, cette fête a commencé à être célébrée

en Angleterre vers la fin du onzième siècle. D'Angleterre elle passa en Normandie, de Normandie dans toute la Gaule et particulièrement à l'église de Lyon. Du temps de saint Bernard on ne la célébrait point encore à Rome, mais son institution dans cette dernière église remonte incontestablement au quatorzième siècle. Sixte IV publia le premier un office pour cette fête; Pie V en substitua un autre; Clément II plaça cette fête au rang des fêtes de précepte.

8 Septembre. — *La Nativité de la Vierge.*

Cette fête a été instituée pour célébrer par des louanges et des actions de grâces la naissance temporelle de Marie qui, comme nous l'avons observé, eut pour père saint Joachim, et pour mère sainte Anne. La nativité de Marie annonçant la délivrance prochaine du monde, il convenait d'en solenniser la mémoire. Sortie du sein de sa mère pure, sainte, glorieuse et ornée de tous les dons célestes, si Marie parut

dans son berceau avec les faiblesses de la nature, aux yeux de Dieu elle l'emportait en pureté et en éclat sur toutes les intelligences célestes.

Il y a plus de mille ans que la fête de la Nativité de la Sainte Vierge se célèbre dans l'Église avec une très-grande solennité. Un savant pape rapporte dans ses écrits que cette fête fut instituée à Rome par le souverain pontife d'après le récit qui lui fut adressé par un pieux ermite sur un fait miraculeux. Ce solitaire entendait tous les ans, le 8 Septembre, un harmonieux concert; il pria le Seigneur de lui faire connaître quelle était la cause de ce prodige; il lui fut révélé que c'était en l'honneur de la Nativité de la sainte Vierge. Benoît XIV ne se décide ni en faveur ni contre cette révélation. Les circonstances de la naissance de Marie nous sont entièrement inconnues; il existe deux opinions sur le lieu où elle est née : les uns veulent que ce soit à Nazareth, les autres à Jérusalem. Quant à l'opinion émise par un auteur italien, qu'Anne, mère de la Sainte Vierge, l'avait mise

au monde sans perdre elle-même sa virginité, elle a été condamnée par le Saint-Siége en l'année 1677.

21 Novembre. — *La présentation de la sainte Vierge au Temple.*

C'est une ancienne tradition que la Sainte Vierge, dans son enfance, fut solennellement présentée à Dieu dans le temple; c'est ce qui a donné naissance à la fête que l'Église célèbre en ce jour. Parmi les Juifs, on offrait les enfans à Dieu lorsqu'ils étaient nés, cette offrande était d'un précepte rigoureux pour les enfans mâles premiers nés; indépendamment de cette consécration commune, les parens religieux plaçaient souvent leurs enfans dans le temple pour y servir les prêtres et les lévites dans les fonctions saintes de leur ministère. Nous avons un exemple de cette consécration spéciale dans la personne de Samuel; il y avait aussi des appartemens pour les femmes qui se dévouaient au service divin. Du nombre de ces femmes furent Josabeth, femme de Joïada, et Anne, fille de

Phanuel. C'est à leur exemple que Marie se retira dans le temple pour y être élevée. On ignore l'âge précis où elle fut présentée et la durée de son séjour dans le temple. Il paraît certain qu'elle y demeura jusqu'à l'époque de son mariage avec saint Joseph. Mais s'il existe quelque doute sur tous ces points, il est du moins incontestable qu'elle a été présentée au temple, et cela suffit pour justifier l'institution de cette solennité.

Cette fête est très-ancienne dans l'église d'Orient, comme l'atteste une constitution de l'empereur Emmanuel dans l'année 1143. Elle passa des Grecs en Occident et on la célébrait à Avignon en 1372. Sixte Quint, en 1585, ordonna qu'on en récitât l'office dans toute l'Église ; Pie II et Paul III y avaient déjà attaché un grand nombre d'indulgences.

25 Mars. — *Annonciation de la Sainte Vierge*

Cette grande solennité a pour objet d'honorer la mémoire de l'ambassade

la plus célèbre qui fut jamais ; elle tire son nom de l'heureuse nouvelle de l'incarnation du Fils de Dieu que l'archange Gabriel vint apporter à Marie. Cette Vierge se trouvait à Nazareth, dans la maison de Joseph, avec qui elle avait déjà contracté un véritable mariage, quoiqu'elle eût dans cet état conservé sa virginité. Lorsque l'Ange apparut devant elle, il la salua pleine de grâce, lui annonça qu'elle concevrait et enfanterait un fils qui serait appelé le Fils du Très-Haut. Troublée, par un sentiment de surprise à la vue de l'Ange, elle est rassurée sur la manière dont ce mystère doit s'accomplir. Elle donne son consentement, et alors seulement le mystère de l'Incarnation du Verbe s'opère dans son sein ; elle demeure vierge et cependant elle devient mère. Le langage de l'homme ne saurait exprimer la grandeur à laquelle se vit dès ce moment élevée cette pure créature par la maternité divine. Elle se trouve ainsi placée au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu, et de cette qualité de mère du Verbe découlent pour elle, comme

de leur source, les titres les plus sublimes et les priviléges les plus singuliers.

Dans l'incertitude de l'heure et du moment où le mystère de l'Incarnation s'opéra, et voulant cependant honorer cette heure si précieuse, *l'Église a voulu* que trois fois le jour les fidèles rappelassent le souvenir de ce mystère. Ce fut à l'âge de quinze ans, selon l'opinion la plus universellement reçue, que Marie devint mère du Verbe. Le vingt-cinquième jour de Mars a toujours été regardé par l'Église comme celui où Marie reçut l'ambassade céleste. C'est en vain que quelques auteurs ont prétendu que l'institution de cette solennité ne remontait qu'au septième siècle; nous avons des écrivains du troisième qui en parlent comme d'une solennité depuis long-temps établie, et c'est l'impossibilité de trouver précédemment l'époque précise de cette institution qui a fait adopter cette opinion si naturelle, que cette fête remonte jusqu'aux temps apostoliques, et que Marie elle-même en célébrait tous les ans la mémoire.

2 Juillet. — *La Visitation de la Sainte Vierge.*

Quelques jours après l'accomplissement du mystère de l'Incarnation, Marie se rendit dans les montagnes de Juda, auprès d'Elisabeth sa cousine, pour la visiter. Ce voyage et cette visite sont l'objet de cette solennité. Il est injurieux à Marie de croire qu'elle entreprit ce voyage parce qu'elle était, ou incrédule sur l'oracle de l'Ange, ou incertaine sur la nouvelle qui lui était annoncée, ou en doute sur l'exemple qui lui était donné; mais elle ne l'entreprit que parce qu'elle était à la fois pressée du désir d'annoncer à sa cousine la merveille opérée dans son sein, religieuse à la féliciter de celle dont Dieu avait honoré sa vieillesse, remplie enfin d'une sainte joie de voir tant de prodiges réunis. La Sainte Vierge n'entreprit pas seule sans doute ce voyage; mais si Joseph son époux l'accompagna, il est incontestable qu'il ne fut pas témoin de

l'admirable colloque d'Elisabeth et de Marie, nous en avons rapporté plus haut les raisons. Quoique saint Luc ne nomme pas la ville où habitait Elizabeth, il paraît certain que c'était Hébron, car Zacharie, étant prêtre, devait habiter la ville sacerdotale de sa tribu. Or Hébron, située dans les *montagnes*, était la ville sacerdotale de Juda, tribu de Zacharie. Plusieurs prodiges s'opérèrent dans cet admirable colloque d'Elizabeth et de Marie; Jean-Baptiste, tressaillant dans le sein de sa mère, reconnut que le Verbe divin était descendu dans les entrailles de la plus pure des vierges. Elizabeth, remplie de l'Esprit-Saint, prophétisa; Marie enfin, inspirée par le même esprit, prononça ce sublime cantique qui fut l'extase de son humilité : *Mon âme glorifie le Seigneur.* Marie demeura trois mois auprès de sa cousine Elizabeth et revint ensuite à Nazareth sans attendre, selon l'opinion la plus commune, la naissance de saint Jean-Baptiste. Cette fête se célébrait en Occident au treizième siècle. Les monumens authentiques attestent qu'on la

célébrait à la même époque dans l'Orient. Urbain II rendit cette fête générale et en fit composer l'office; Boniface IX enfin en confirma l'institution.

2 Février. — *La Purification de la très-sainte Vierge et la Présentation de Jésus-Christ au Temple.*

Il existait deux lois dans l'ancienne alliance, l'une qui prescrivait que la femme qui avait mis au monde un enfant mâle était regardée comme immonde pendant l'espace de sept jours, et que durant trente-trois jours elle ne pouvait entrer dans le temple. L'espace des quarante jours écoulé, elle pouvait y entrer en offrant toutefois un agneau d'un an en holocauste et un tourtereau pour le péché, et si la femme était pauvre elle offrait seulement deux tourtereaux. L'autre loi portait qu'on devait consacrer au Seigneur tous les mâles premiers nés d'entre les animaux et les hommes, et qu'on rachèterait les premiers nés des hommes par cinq sicles d'argent au poids du sanctuaire. La première loi

ne regardait point Marie, puisqu'elle avait conçu par l'opération du Saint-Esprit ; la seconde ne regardait point son divin Fils, puisque par sa nature il était placé au-dessus de toutes les lois. Cependant ils ont voulu s'y soumettre l'un et l'autre pour nous donner l'exemple d'une grande humilité, et c'est l'action par laquelle Jésus et Marie accomplirent cette loi qui est l'objet de cette solennité. Marie, en présentant son Fils, offrit le sacrifice des pauvres ; et quoique l'évangéliste ne fasse aucune mention des cinq sicles d'argent, on ne peut cependant douter qu'ils n'aient été donnés selon la loi. Le saint vieillard Siméon, homme juste et craignant Dieu, qui avait reçu la promesse de ne pas quitter la vie avant d'avoir vu le Sauveur, vint alors dans le temple ; il prit l'enfant entre ses bras, bénit le Seigneur et le pria de l'enlever de la terre ; inspiré du Ciel, il annonça la destinée de cet enfant de miracle et les douleurs futures de sa mère. Quelques auteurs ont prétendu que Siméon était de la race sacerdotale ; l'opinion

la plus commune est cependant qu'il n'était point prêtre. Anne la prophétesse qui demeurée veuve, après sept ans de mariage, passait ses jours dans le temple en les partageant entre la prière et le jeûne, rendit aussi alors de solennelles actions de grâces pour la naissance du divin enfant, et elle annonça qu'il venait pour la rédemption d'Israël.

Quant à l'institution de cette solennité dans l'Église, comme on n'en trouve aucune trace dans l'antiquité la plus reculée, il faut conclure que sa première célébration remonte aux temps apostoliques. On trouve cette solennité au troisième siècle de l'Église, et les témoignages des auteurs contemporains nous assurent qu'à cette époque même elle était depuis longtemps établie. Il est d'usage en ce jour dans l'Église de faire une procession avec des cierges bénis ; l'établissement de cet usage est très-ancien ; il fut établi pour abolir cette solennité païenne dans laquelle les romains parcouraient au commencement du mois de Février la ville et

la campagne avec des flambeaux allumés en reconnaissance des victoires qu'ils prétendaient que les Dieux leur avaient accordées sur tout l'univers.

Le vendredi de la semaine de la Passion. — La fête de la Compassion de la Vierge.

L'objet principal de cette solennité est d'honorer les douleurs intérieures que Marie éprouva pendant le temps que son divin Fils demeura attaché à la Croix et qu'elle se tint debout à ses pieds. Cet état d'affliction profonde où son âme était plongée doit être regardé comme le commencement de la prophétie du saint vieillard Siméon, car on doit rejeter l'opinion de ceux qui prétendent prouver par ces paroles la vérité du martyre de Marie. Le sens que nous leur donnons ici est le seul qui soit admis par l'Église. Ce n'est point déroger à la dignité de cette auguste mère que de dire qu'elle a répandu des larmes au spectacle de la mort de son Fils; mais ce serait outrager la grandeur de son courage,

que de prétendre qu'elle n'a pu supporter le poids de son affliction, qu'elle est tombée la face contre terre ou qu'elle a déchiré ses vêtemens. L'Evangile nous dit qu'elle était debout au pied de la Croix. Sa douleur était profonde au-dedans, mais au-dehors elle était calme et noble : on la voyait triste, mais non point abattue. Ses entrailles de mère étaient émues sans doute, mais elle conservait cette douce sérénité que donne la résignation à la volonté divine.

La fête de la Compassion de la Vierge a été instituée au Synode provincial de Cologne, en l'année 1413, pour réparer les outrages que les hérétiques de cette époque faisaient aux images de la Vierge, représentée au pied de la Croix du Sauveur.

15 Août. — *L'Assomption de la Très-Sainte Vierge.*

L'opinion la plus universellement reçue dans l'Église est que Marie a payé par une mort véritable le tribut

à la nature, qu'après sa mort elle fut ressuscitée et portée dans le Ciel pour y jouir de l'éternelle gloire. L'objet de cette solennité est d'honorer sa bienheureuse mort et son assomption glorieuse. Il est difficile de déterminer l'âge qu'avait la Sainte Vierge au moment de sa mort. Une vénérable tradition rapporte qu'elle parvint à une vieillesse assez avancée et à peu près à l'âge de soixante-et-douze ans. Le lieu de sa mort, comme nous l'avons déjà observé, est aussi incertain que son âge ; l'opinion la plus commune est cependant qu'elle mourut à Ephèze. Il est peu nécessaire à la gloire de Marie de décider ces deux questions, mais il faut s'attacher au sentiment de l'Église sur la mort et l'assomption de la Sainte Vierge. Quelque extraordinaire que paraisse ce privilége, il semble cependant être une conséquence naturelle de celui de la maternité divine. L'excellence de la Sainte Vierge, son insigne sainteté qui la place au-dessus des anges et des hommes, son intime union avec Jésus-Christ son fils, l'amour ardent qu'a eu ce divin Fils

pour sa mère, tout en un mot explique cette singulière faveur. Quoique l'opinion de l'assomption de la Vierge en corps et en âme dans le Ciel ne soit point un article de foi, elle est cependant si universellement reçue, appuyée sur des raisons si solides et des témoignages si vénérables, qu'on ne saurait la révoquer en doute sans se rendre coupable d'une excessive témérité. On ne peut déterminer combien de temps après sa mort Marie a été ressuscitée, les uns disent quinze, les autres quarante, d'autres enfin trois jours comme son divin Fils; ce sentiment est appuyé par plusieurs Pères de l'Église. Dans cette incertitude, l'Église a réuni tous les sentimens en faisant célébrer dans un seul et même jour sa mort, sa résurrection et son assomption. Il est incontestable que cette fête a été instituée long-temps avant le sixième siècle de l'Église; quelques auteurs la font remonter au Concile d'Ephèze, où l'hérésie de Nectorius fut frappée d'anathême. Dès le neuvième siècle, on a commencé de jeûner la veille de cette fête et de la célébrer avec octave.

Fête du saint Nom de Marie.

Le dimanche dans l'octave de la nativité de la Vierge on célèbre la fête du saint nom de Marie. Quelques auteurs ont prétendu que ce nom avait été imposé à la Sainte Vierge par un ange; quelque pieuse que soit cette opinion, elle n'est point cependant appuyée sur des fondemens assez solides pour l'admettre sans hésiter. Dans les premiers siècles, le nom vénérable de MARIE n'était donné à aucune femme, pas même aux princesses. L'Église, en instituant cette fête, a voulu porter les fidèles à honorer d'un culte particulier ce nom si cher à tous les vrais enfans de Marie. La célébration de cette solennité fut confirmée en Espagne par autorité apostolique en 1513. Innocent XI l'étendit à l'Église universelle en 1683, en mémoire de la victoire que les Chrétiens remportèrent sur les Turcs, par l'intercession de Marie, lorsque ces derniers menaçaient d'envahir l'Europe entière.

Notre-Dame du mont Carmel ou de Scapulaire

Cette fête se célèbre le 16 Juillet. Le mont Carmel est une montagne située entre la Judée et la Syrie ; ce fut sur cette montagne qu'Elie fit descendre le feu du ciel sur les faux prophètes de Baal ; une ancienne tradition rapporte que du vivant même de la sainte Vierge, une petite chapelle fut élevée en son honneur par quelques disciples de saint Jean-Baptiste qui l'avaient connue ; que ces disciples vivaient en commun sur cette montagne et que c'est là l'origine de l'ordre des Carmes ; la vérité de cette tradition est contestée par plusieurs graves auteurs. Au commencement du treizième siècle mourut, en réputation de sainteté, Siméon Stock, général de l'ordre des Carmes. Quelques temps avant sa mort, la sainte Vierge lui apparut et lui donna un petit vêtement pour son ordre, appelé Scapulaire. Cinquante ans après, la sainte Vierge apparut au pape Jean XXII et lui

indiqua toutes les indulgences qu'elle avait obtenues de Jésus-Christ son fils pour les membres de l'ordre du Carmel. Ce pontife promulgua ces indulgences le 3 Mars 1322, dans cette fameuse bulle appelée SABBATHINE, parce qu'il y était dit que la sainte Vierge délivrerait des flammes du purgatoire celui qui mourrait avec le scapulaire, le premier samedi après leur mort. Quelque extraordinaires que paraissent ces visions ou apparitions, on peut cependant les admettre dès qu'on observe que ces priviléges singuliers ne dépassent point le pouvoir de Marie et qu'elle n'accorde ces faveurs, non pas à ceux qui en portant le scapulaire mènent une vie criminelle, mais à ceux qui en le portant s'efforcent de les mériter par la pratique des bonnes œuvres. La solennité dont nous parlons a été instituée pour honorer toutes ces apparitions et ces priviléges. Sixte-Quint l'approuva pour l'ordre des Carmes en 1587 ; Bénoît XIII l'étendit à l'Église universelle.

Notre-Dame-des-Neiges.

On célèbre le cinq du mois d'Août la dédicace de l'Église de Notre-Dame-des-Neiges. Sous le pontificat du pape Libère, vivait à Rome un homme illustre par sa naissance, nommé Jean, possédant une immense fortune et n'ayant point d'enfant qui pût lui succéder, il consacra tous ses biens à la Sainte Vierge, la suppliant de vouloir bien lui faire connaître l'usage qu'il devait en faire pour sa gloire. Le 5 du mois d'Août, époque des plus grandes chaleurs à Rome, il tomba une grande quantité de neige sur le mont Exquillin. Jean fut en même temps averti en songe par la Sainte Vierge de faire bâtir sur la partie de la colline qui était couverte par la neige un temple en son honneur. Cet illustre romain alla trouver le pape Libère qui avait reçu aussi en songe le même avertissement. Le pape se transporta aussitôt à la tête de son clergé et suivi d'une foule immense de peuple sur le mont Ex-

quillin que l'on trouva couvert de neige, et y marqua lui-même la place où le temple devait être élevé. Libère jeta en effet les fondemens de cette église, et la dédia sous le nom de Notre-Dame-des-Neiges; Sixte III la restaura. On célébrait au douzième siècle la fête de cette consécration dans la seule basilique; au quatorzième siècle on la célébra dans toute la ville de Rome et Pie V en étendit la solennité à l'Église universelle.

Notre-Dame du Rosaire.

On entend par le Rosaire une certaine forme de prières composées de quinze dixaines d'*Ave Maria*, séparées entre elles par autant de *Pater*. On joint à la récitation de cette prière la méditation d'autant de mystères de la vie de Notre Seigneur ou de la sainte Vierge qu'il y a de dixaines. La plupart des constitutions apostoliques attribuent l'institution du Rosaire à saint Dominique. Il est cependant certain que cette coutume de réciter un certain nombre d'oraisons

dominicales et de salutations angéliques, et de désigner ce nombre par des grains, est antérieure à saint Dominique ; mais il faut cependant reconnaître que ce grand saint détermina le nombre de ces prières successives, les divisa comme nous les récitons aujourd'hui et y ajouta la méditation des mystères. — Voici maintenant quelle est l'origine de la solennité à laquelle la pratique du Rosaire a donné le nom. Le 7 Octobre de l'année 1571, qui se rencontra le premier dimanche de ce mois, un grand combat naval s'engagea à Lépanthe, sous le pontificat de Pie V, entre les Chrétiens et les Turcs. Ce pontife fut averti dans une révélation que la victoire était demeurée aux Chrétiens par l'intercession de la sainte Vierge. En reconnaissance de cette faveur, il institua la fête de Notre-Dame-des-Victoires. Mais Grégoire XIII considérant que ce grand événement étant arrivé le premier dimanche d'Octobre, jour où les confrères du Rosaire faisaient, selon l'antique usage, une procession solennelle, devait naturel-

lement être attribué à la grande dévotion pratiquée en ce jour, changea le nom de Notre-Dame-des-Victoires en celui de Notre-Dame-du-Rosaire, et en fixa la fête au premier dimanche d'Octobre. Clément XI étendit la célébration de cette fête à l'Église universelle.

24 Septembre. — *Notre-Dame-de-la Mercie.*

La Sainte Vierge apparut à saint Pierre Nolasque et à Jacques, roi d'Aragon, et leur dit que son divin Fils verrait avec plaisir l'institution d'un ordre religieux, spécialement destiné à la rédemption des captifs. Cet ordre fut aussitôt institué, et afin que le culte de la Vierge en reçût un nouvel éclat, on établit une solennité sous le nom de cet ordre. Elle ne fut d'abord célébrée que par les religieux de la Mercie, elle s'étendit de là au royaume de l'Espagne, ensuite en France, et enfin Innocent XII l'étendit à l'Église entière et en fixa la célébration au 23 Septembre.

DE

LA DÉVOTION

A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

La dévotion des fidèles à la Mère de Dieu est une dévotion de mérite, de reconnaissance et de nécessité. Marie est véritablement digne des hommages de toute la terre ; elle a un droit acquis au culte de tous les mortels, elle est la plus accomplie et la plus parfaite de toutes les créatures ; ses vertus sont au-dessus de tout éloge ; et un Père de l'Église disait avec vérité, que s'il n'avait point la foi chrétienne, il la prendrait pour une Divinité. Car, qui y a-t-il de plus près de Dieu que celle qui en est la mère. Cette religieuse pensée nous fait comprendre comment tout ce qu'il y a de bienheureux dans le Ciel, d'hommes sur la terre, doit s'incliner devant elle. C'est se déclarer ennemi de Dieu que de se montrer seulement indifférent envers Marie. Quand le Fils de Dieu voulut s'incarner dans son sein, il lui envoya une honorable

ambassade, et la fit saluer par un prince de la cour céleste. Toute sa vie il l'a respectée et a été soumis à ses ordres. Au moment de sa mort, sur le point d'expirer, il jeta sur elle un dernier regard, et la voyant désolée à ses pieds, il lui donna un fils pour tenir sa place auprès d'elle et lui rendre les mêmes honneurs qu'il lui avait rendus dans les jours de sa vie mortelle. Puisque Dieu a eu tant de déférence et d'amour pour sa mère, que ne devons nous pas faire à notre tour ?

La reconnaissance nous impose encore le religieux devoir d'être dévôts envers Marie : elle a contribué à l'œuvre de notre rédemption en nous donnant un Sauveur. Nous avons été régénérés par le sang de Jésus-Christ, et ce sang est celui de cette auguste Vierge. Nous sommes appelés à l'éternelle gloire, et c'est Marie qui nous l'a méritée par son Fils. Elle a réparé le mal que la première femme avait fait à la terre; Ève avait perdu le monde et la Vierge l'a sauvé. Quelles actions de grâces ne lui devons nous pas ! Marie nous aime, elle a

pour tous les hommes des entrailles de mère, elle a pitié des pécheurs et s'intéresse à leur salut. Quand elle porta le Fils de Dieu dans ses chastes entrailles, elle se revêtit de tous les sentimens de miséricorde et de bonté qui l'avaient fait descendre du Ciel sur la terre. Elle ne respire maintenant dans le Ciel que pour le salut des hommes. Elle présente sans cesse à son fils le sein qui l'a porté pour détourner les fléaux de sa justice : ne point l'honorer serait la plus monstrueuse ingratitude.

Dieu, enfin, nous a placés dans une heureuse nécessité d'être dévôts à Marie puisque nous ne pouvons nous passer en quelque sorte de lui rendre l'hommage de nos cœurs. La dévotion à Marie est la clef du Ciel et notre sauvegarde contre les ennemis du salut. Saint-Bernard assure que Dieu l'a faite la dépositaire de ses grâces ; il faut donc que celui qui veut avoir quelque grâce de Jesus-Christ s'adresse à cette illustre Vierge.

La dévotion à Marie est un sentiment de respect et un amour filial pour elle

comme pour notre mère. Le disciple *bien-aimé exalte à nos yeux la grandeur de la divine charité, en nous* disant que Dieu a voulu nous rendre et nous appeler ses enfans : nous devons donc aussi nous glorifier d'être les enfans de Marie ; et, en cette qualité, l'environner de nos respects et de notre amour.

Cette dévotion est encore une entière confiance en ses faveurs et en sa puissante protection, en sorte, qu'après Jésus-Christ nous n'attendions notre salut que de Marie, vivant tous dans cette douce confiance que jamais aucun véritable dévôt de la Vierge n'a péri.

Cette dévotion est enfin un zèle et un attachement à son service, et ce service comprend tout ce qui procure en ce monde la gloire de Marie, comme jeûner en son honneur, réciter des prières, faire des pèlerinages dans les lieux qui lui sont spécialement consacrés, porter les marques extérieures de son culte. Mais la meilleure, la plus excellente de toutes les dévotions envers Marie, c'est d'éviter le péché. Ce n'est pas honorer la mère que d'offenser

le fils. La Vierge ne saurait avouer pour ses enfans ceux qui, vivant dans l'iniquité, se rendent ennemis de Jésus-Christ. La vraie et la bonne dévotion chérit la grâce et l'amitié de Dieu, et abhorre tout ce que Dieu déteste.

DES PÈLERINAGES

AUX

CHAPELLES DE LA VIERGE.

Les pèlerinages pour la visite des lieux saints ont été de tout temps en usage, même avant la venue de Jésus-Christ : le temple de Salomon, qui était célèbre dans tout l'univers, était visité, non-seulement par les Israélites, mais encore par les idolâtres eux-mêmes. L'usage de ces voyages a été plus fréquent depuis l'établissement de la religion chrétienne ; l'Eglise les a autorisés, puisqu'elle a accordé de nombreuses indulgences à ceux qui les font avec piété : elle accompagne les pèlerins de ses bénédictions, elle excite les fidèles à les recevoir et à les soulager dans leurs courses. Le pèlerinages ont été mis au nombre des pénitences, car, comme le péché est un éloignement de Dieu et une espèce de voyage vers l'enfer, il semble naturel

de solliciter le pardon par un pieux voyage qui soit le symbole du retour. L'Ange du Seigneur compte alors les pas du pèlerin comme il comptait ceux de ce solitaire qui, par pénitence, allait au loin chercher de l'eau à sa fontaine. Les hérétiques se sont élevés avec force contre les pèlerinages, les impies des derniers siècles les ont aussi attaqués : Dieu est partout, a-t-on dit, la prière lui est aussi agréable en un lieu comme en un autre ; toutes ces dévotions entretiennent la dissipation de l'esprit. Vaines difficultés ! Dieu est partout, sans doute ; mais partout il ne fait point les mêmes grâces, c'est pour cela qu'il a voulu que des temples fussent élevés en son honneur où les fidèles pussent se réunir pour le prier, et il leur accorde dans ces temples des bienfaits qu'il n'accorde point ailleurs. Imitant la conduite de Dieu lui même, la sainte Vierge exauce plus particulièrement ceux qui l'invoquent dans les chepelles qui lui sont plus spécialement consacrées : les miracles qui y sont opérés tous les jours en sont une preuve infaillible. Le Saint-Esprit

donne sa grâce à qui il lui plaît, et quand il lui plaît et à qui il lui plaît, c'est pour cela que la prière peut être meilleure en un lieu plutôt qu'en un autre, soit par un mouvement de dévotion, soit par un attrait particulier qui excite en nous la ferveur de la prière, soit enfin parce que Dieu le veut ainsi. Entreprendre les pèlerinages par un mouvement de curiosité, c'est sans doute entretenir la dissipation de l'esprit; mais les faire avec un esprit de foi, c'est au contraire l'arrêter. Nous allons parler maintenant des pèlerinages les plus célèbres aux chapelles de la sainte Vierge.

Notre-Dame de Lorette, en Italie.

Une tradition vénérable, appuyée sur les monumens les plus authentiques et la croyance même de l'Eglise, rapporte que la maison de Nazareth où se trouvait Marie lorsque le mystère de l'Incarnation s'opéra dans son sein fut transportée au milieu des airs par les anges, de Nazareth en Galilée, jusques en Dalmatie, sur une petite

hauteur, entre la ville de Tersate et de Fiume, l'an 1271, sous le pontificat de Nicolas IV; elle fut ensuite transportée de nouveau sous celui de Célestin V, le 10 Décembre 1294, de ce lieu dans le voisinage de Recassati, au milieu d'une forêt appartenant à une dame nommée *Lorette*, d'où la ville a pris son nom. Cette translation a été approuvée par plus de vingt papes, qui tous, par une sainte émulation, ont attaché les faveurs les plus extraordinaires à cette maison miraculeuse, l'ont enrichie des dons les plus magnifiques, et sont venus en personne y porter leurs hommages. Paul II fit construire une superbe église pour renfermer cette sainte maison. Les richesses accumulées dans cette église par la piété des souverains étaient immenses. La déposition des députés envoyés à Nazareth pour constater l'événement offre le plus haut degré de certitude possible, et il faut nécessairement l'admettre ou anéantir parmi les hommes l'autorité des témoignages.

Notre-Dame des Anges, en Italie.

Notre-Dame des Anges, qui est près d'Assise, en Italie, est un des sanctuaires les plus célèbres de la chrétienté. C'était une petite chapelle servie par un prêtre vénérable, qui la céda à saint François d'Assise pour en faire comme le berceau de son ordre. Ce grand saint donna à cette chapelle le nom de *Portioncule*. En 1223, il obtint du pape Honorius III l'indulgence plénière pour ceux qui visiteraient cette chapelle le jour de Saint-Pierre-aux-Liens, jour où elle fut solennellement consacrée : c'est cette fameuse indulgence si connue sous le nom d'indulgence de la *Portioncule*. Cette indulgence fut étendue à tous les jours de l'année pour ceux qui visiteraient l'église de Notre-Dame-des-Anges, et elle fut aussi étendue à tout l'ordre de Saint-François. On célèbre le 2 du mois d'Août dans cet ordre la fête de Notre-Dame des Anges, et c'est ce jour qui a été fixé pour gagner l'indulgence de *Portioncule* dans tous les couvens de l'ordre.

Notre-Dame du Mont-Serrat, en Espagne.

L'église de Mont-Serrat est une célèbre abbaye de Bénédictins, bâtie sur une montagne escarpée qui a près de quatre lieues de circonférence, et qui est éloignée environ d'une journée de Barcelonne. Elle avait été fondée en 880 pour des religieuses, mais on y mit des religieux en 990. Plusieurs rois d'Espagne l'ont depuis considérablement augmentée. On y révère une image miraculeuse de la Vierge qui y attire beaucoup de pèlerins.

Notre-Dame de Liesse, en France.

Notre-Dame de Liesse est un bourg situé dans la Picardie, au diocèse de Laon. L'église de Notre-Dame de Liesse est célèbre dans tout le monde chrétien par les pèlerinages continuels qui s'y font. Sa fondation remonte jusqu'au commencement du douzième siècle. On y révère une image miraculeuse de Marie. La France lui doit la naissance de Louis XIII et de Louis XIV.

Notre-Dame de Fourvières, à Lyon.

Notre-Dame de Fourvières, célèbre par un nombre prodigieux de guérisons miraculeuses, domine toute la ville de Lyon. C'est de ce sanctuaire que le pape Pie VII, après y avoir célébré les saints mystères, bénit la ville et le diocèse de Lyon, et toute la France, avec une affection qui doit être pour tous les enfans de l'Eglise un grand sujet de consolation et d'espérance.

Il existe encore en France un très-gran nombre de pèlerinages fameux aux chapelles de la Vierge, tels que Notre-Dame de Chartres, de Boulogne du Puy; Notre-Dame des Ardilliers à Saumur, de la Garde en Provence, du Laus en Dauphiné, du Refuge à Nancy. Nous ne pouvons ici que les énumérer, et cette énumération nous conduit naturellement à parler de Notre-Dame d'Alet, qui est un des sanctuaires de la Vierge des plus vénérables que nous ayons.

De la Chapelle de Notre-Dame d'Alet.

§ I.er — Fondation de cette Chapelle. — Sa destruction par les hérétiques.

Il existe dans le pays où cette chapelle est située une tradition populaire que son antiquité rend respectable, et qui se trouve consignée dans les monumens et les peintures de cette chapelle. Voici les faits : Vers la fin du onzième siècle vivait en ces contrées un pieux laboureur nommé *Raymond*. Plein de dévotion envers la Mère de *Dieu*, *il* désirait depuis long-temps voir élever dans ce pays un sanctuaire où elle fût honorée ; il forma même le projet de contribuer autant qu'il serait en lui à l'élever. Dieu le confirma dans ce pieux dessein par un éclatant miracle : un jour qu'il labourait son champ, les animaux qui traînaient sa charrue s'arrêtèrent tout-à-coup et ne voulurent plus aller en avant, quoiqu'il les pressât avec force de son aiguillon. Alors, par un mouvement naturel, il jeta au loin cet aiguillon qui

s'enfonça dans la terre de manière à ce qu'il ne fut plus possible de l'enlever. Étonné à la vue de cet événement, il cherchait à en découvrir la cause, lorsque la sainte Vierge apparut à ses yeux et lui déclara que c'était à cet endroit même qu'elle désirait qu'une chapelle fût batie en son honneur. Fortifié dans ses pieux desseins par la voie du Ciel lui-même, il ne pensa plus qu'à les exécuter : pauvre et sans secours, il sollicita la générosité des habitans de ces contrées, à qui il rapporta le prodige qui lui était arrivé. La sainteté de ce laboureur ne permit pas de douter un seul instant de la vérité de son récit, et la chapelle fut élevée au lieu qui lui fut désigné et où elle se trouve encore aujourd'hui.

En rapportant cette tradition, nous ne devons pas nous dissimuler qu'une critique un peu trop sévère pourra peut-être la révoquer en doute. Nous placerons seulement ici quelques observations importantes : 1.° Quoiqu'on aime à environner de merveilleux l'origine des établissemens qui remontent à une époque assez avancée, on ne voit

pas cependant quel aurait pu être le motif de l'imposture dans l'invention de ce récit ; la dévotion à la Sainte-Vierge excite assez par elle-même la piété des peuples, sans qu'il soit nécessaire de la ranimer par de semblables inventions ; 2.° il est certain que la fondation de quelques autres chapelles de la Vierge a été faite par suite de pareilles révélations : si on les admet pour quelques autres, pourquoi ne pas les admettre pour celle-ci ; 3.° cette tradition ne présente en elle-même rien d'impossible ; Dieu peut, quand il lui plaît, opérer des prodiges ; il se révèle aux petits et aux simples avec plus de plaisir qu'aux grands du siècle ; 4.° les miracles sans nombre opérés dans la suite des années à la chapelle d'Alet semblent confirmer celui de sa première fondation ; 5.° il est enfin un fait historique qui établit encore la vérité de cette tradition. On rapporte que saint Dominique reçut la première révélation du Saint Rozaire dans une retraite qu'il fit auprès d'une chapelle de la Vierge dans la forêt de Bouconne, aux environs de Toulouse ; or, cette

forêt s'étendait alors au-delà même du lieu où se trouve aujourd'hui la chapelle d'Alet ; d'après cela il paraîtrait assez probable que saint Dominique, instruit par les fidèles de ces contrées de la fondation miraculeuse de cette chapelle, la choisit pour le lieu de sa retraite, et que ce fut auprès de ce pieux monument qu'il fut favorisé de ces apparitions merveilleuses de la Reine du Ciel, au sujet du Rozaire et de l'institution de son *ordre. Sans doute* nous n'ignorons pas qu'il ne faut point tout admettre sans examen ; mais nous savons aussi qu'il ne faut pas tout rejeter, et qu'en voulant exercer une critique trop sévère, on s'expose à détruire cette religion des souvenirs qui excite à un si haut degré la piété des peuples.

Élevée au milieu des forêts, la chapelle d'Alet subsista pendant près de trois siècles telle qu'elle avait été fondée d'abord : la Sainte Vierge se plaisait à répandre ses faveurs dans ce lieu solitaire : elle paraît aimer particulièrement à être honorée dans ces chapelles des campagnes ; elle invite son époux,

dans cet admirable cantique où elle est si vivement figurée, à descendre dans son jardin, à venir cueillir des lys et des fleurs ; allons aux champs, lui dit-elle, allons voir si nos vignes ont fleuri : elle s'appelle même la fleur des champs et le lys des vallées : elle dit qu'elle a voulu chercher son époux dans la ville et qu'elle y a été maltraitée, et ne l'y a pas trouvé, et quand elle l'a trouvé, elle lui dit de venir aux champs habiter avec elle. Gracieuses images qui nous montrent que la dévotion solitaire et champêtre des chapelles de la campagne étant plus recueillie, est plus agréable à Marie.

Vers le milieu du seizième siècle, les hérétiques, ennemis du culte des saintes images, se répandirent dans ces contrées ; rien ne fut épargné : ils détruisirent les temples, renversèrent les autels : dans leur haine sacrilége contre la mère de Dieu, ils s'attachèrent particulièrement à détruire les lieux qui lui étaient consacrés. La chapelle d'Alet ne put échapper à leur rage impie, elle fut entièrement détruite : le portail et l'autel demeurèrent seuls au milieu

de ces ruines ; tristes monumens de la fureur de l'hérésie, restes précieux auprès desquels les fidèles désolés venaient répandre des larmes, et chercher des souvenirs et des espérances.

§ II. — Reconstruction de la Chapelle d'Alet. — Sa nouvelle spoliation.

Plus d'un siècle s'était écoulé depuis la destruction de cette chapelle par les hérétiques, lorsqu'il plut au Seigneur de manifester par des prodiges le désir qu'il avait que ce sanctuaire fût relevé de ses ruines en l'honneur de son auguste mère. Si ce que nous avons déjà rapporté de la première fondation de cette chapelle ne se trouve appuyé que sur une tradition populaire, ce que nous allons dire de la reconstruction de cette même chapelle se trouve confirmé par les témoignages les plus authentiques, en sorte qu'on ne saurait le révoquer en doute. Les auteurs de l'opuscule que nous avons déjà cité, le firent paraître en l'année 1687. Ils nous assurent que cette chapelle fut reconstruite l'an 73 de leur siècle : il n'y a donc eu que quatorze

années d'intervalle entre l'événement extraordinaire qu'ils rapportent et la composition de leur ouvrage ; il y avait donc encore un nombre considérable de témoins oculaires de l'étonnante merveille qu'ils racontent. Peut-on après cela raisonnablement supposer qu'ils aient voulu tromper les fidèles dans leur récit, lorsqu'il était si facile de les convaincre d'imposture. Dans l'année 1673, la Sainte Vierge apparut à plusieurs habitans de la paroisse de Montégut et des villages voisins pour leur faire connaître le désir qu'elle avait de voir relever de ses ruines cette chapelle où elle était autrefois honorée. On vit aussitôt arriver, de toutes parts et des lieux les plus éloignés, une foule considérable de personnes de tout âge et de tout sexe entièrement inconnues qui venaient s'offrir pour travailler à la construction du nouvel édifice. Elles ne s'étaient point communiqué leur dessein, et elles assuraient qu'un mouvement intérieur et extraordinaire, dont elles ignoraient la cause, les avait portées, par une force irrésistible, à venir dans cette contrée pour

bâtir une chapelle de la Vierge. Elles ne venaient pas seulement offrir le secours de leur industrie, mais encore elles portaient des matériaux et du bois de construction. Rien ne put arrêter l'ardeur de leur zèle; il fallut jeter les fondemens de l'édifice. On travaillait et le jour et la nuit sans vouloir accepter aucun salaire. Tout le monde était dans l'admiration de cette merveille: on répandait des larmes de joie. Dans un espace de temps assez court, l'édifice fut entièrement achevé, tel qu'il est encore aujoud'hui: quelque incroyable que paraisse ce prodige, on ne peut cependant le révoquer en doute après les observationsque nous avons placées plus haut. Cet événement extraordinaire fut raconté au loin, et excita la dévotion des peuples envers la Mère de Dieu pour l'honorer dans cette chapelle. Il est impossible d'expliquer, sans avoir recours à la vérité de cet événement merveilleux, l'affluence extraordinaire des fidèles qui vinrent visiter ce pieux monument, et non-seulement dans les premières années de la reconstruction de l'édifice, mais encore dans les années suivantes.

Cent vingt ans se sont écoulés depuis cette reconstruction jusqu'à la spoliation qui eut lieu à l'époque de la première révolution, et dans cet espace de temps il ne s'est peut-être pas passé un seul jour où l'on n'ait vu un nombre considérable de personnes venir dans ce champêtre asyle implorer la protection de Marie. Cette affluence fut si considérable, que les prêtres de la paroisse de Montégut ne purent plus se charger du service de cette chapelle. Le marquis de Montégut s'occupa de fonder un établissement pour des prêtres-chapelains qui devaient faire leur résidence habituelle auprès de la chapelle. Ce noble seigneur exécuta son projet; l'établissement fut fondé et achevé par ses soins; il subsiste encore aujourd'hui derrière la chapelle tel à peu près qu'il était au commencement. L'institution de cette chapellenie doit être placée vers l'année 1677. Les fidèles attirés à Notre-Dame-d'Alet par les miracles sans nombre opérés presque continuellement dans cette chapelle, y apportaient de riches offrandes. Madame la marquise d'Alégre

donna le retable du sanctuaire qu'on y voit encore; cette chapelle fut pourvue d'ornemens précieux. Rien ne manquait à la décence et même à la majesté du culte. Un lieu fut spécialement destiné à recevoir les nombreux *ex-voto* que les religieux pèlerins venaient déposer aux pieds de Marie, et l'œil se reposait avec complaisance sur ces tableaux, ces cœurs d'or et d'argent, ces reliquaires et ces lampes, respectables monumens et de la protection de la Vierge et de la reconnaissance des peuples. Des prières étaient jour et nuit récitées dans cet asyle; toutes les fêtes de la Vierge y étaient célébrées avec solennité; une confrérie y était établie; les pécheurs venaient y recevoir le pardon de leurs fautes, les infirmes leur guérison, les habitans des campagnes voisines accouraient en ce lieu pour placer les fruits de leurs terres sous la protection de Marie; et c'est là l'origine de ces processions qui à différentes époques de l'année, transportaient à la chapelle d'Alet toute la population de ces contrées.

Telle était la dévotion des peuples

envers l'auguste Vierge dans ce sanctuaire illustré par tant de prodiges, lorsque arriva pour la France la triste époque de nos malheurs ; il y avait déjà plusieurs siècles que l'hérésie avait détruit le premier monument élevé par la religion des peuples, l'impiété vint dépouiller le second. On épargna la statue de la Vierge et les autels, mais les grilles de fer, les ornemens des prêtres, les objets précieux d'or et d'argent recueillis depuis tant d'années dans le trésor de cette chapelle, furent enlevés. Il est nécessaire de consigner ici un fait de la plus haute importance. Le comité révolutionnaire avait ordonné l'entière destruction de la chapelle d'Alet ; des ordres précis étaient arrivés à Montégut, et ceux qui devaient les faire exécuter étaient désignés. Mais par un effet de la divine Providence on ne trouva personne qui voulût commencer à enlever seulement une première pierre de l'édifice. Ainsi, c'est par un nouveau miracle qu'il a été conservé : soit que ce fut par un concours de circonstances imprévues, soit que ce fut par crainte ou par un

reste de respect de la part de ceux qui étaient chargés de l'exécution que cet événement arriva, on ne saurait *douter de* l'intervention du Ciel dans la conservation de cette chapelle lorsqu'on rappelle et la rage dont les révolutionnaires étaient animés pour détruire tous les édifices religieux, et la malheureuse facilité qu'ils avaient pour exécuter leurs coupables desseins. Mais Dieu se joue quand il lui plaît des conseils des hommes, et les habitans de ces contrées doivent trouver dans ce fait que *nous* venons de rapporter, une preuve éclatante de l'affection de Marie pour cet asyle et un gage de sa protection.

§ III. — Description de la chapelle d'Alet. — Mystères auxquels elle est dédiée.

Cette chapelle est située sur la paroisse de Montégut, village distant de Toulouse de trois lieues. Avant d'arriver à Montégut on découvre de loin cette chapelle sur le sommet d'une colline. Elle paraît seule et entièrement isolée; elle domine sur toutes les autres habitations qui au loin l'environnent.

Son joli clocher se dessine en aiguille élancée sur les côteaux voisins. Cette situation est pittoresque et charmante. En quittant le village de Montégut pour arriver à la chapelle, on traverse un petit bois dont la colline est ombragée; des sentiers formés par les pas des pèlerins vous conduisent sur la plate-forme où la chapelle est située. En approchant de ce champêtre asyle on se sent saisi d'un religieux respect qu'augmentent encore le silence, la solitude et les souvenirs. Sur la porte extérieure on aperçoit une petite statue de la Vierge dans une niche; c'est l'enseigne de la maison qui apprend aux pèlerins qu'elle est la bonne maîtresse qui l'habite. Un cloître formé d'arcades régulières se présente ensuite avant d'arriver à la porte du péristyle; ce cloître qui paraît n'avoir été bâti que pour abriter les voyageurs, produit cependant un très-heureux effet. Lorsqu'on se trouve placé au milieu de cette enceinte on se croit dans une profonde solitude. C'est une religieuse idée que d'éloigner ainsi l'entrée du temple; l'âme en éprouvant des sen-

sations diverses, est comme préparée d'avance aux impressions que sa vue doit produire. Au-dessus de la porte du péristyle se trouve une grande pierre sur laquelle est gravée l'inscription suivante, remarquable par la vérité de la pensée et la concision de l'expression. C'est la Sainte Vierge qui parle :

Quisquis es aut morbis, scelerum vel mole gravatus
Huc ades et merita me pietate cole :
Manè tibi restituam sublatam labe salutem
Et sanem mea te gratia semper ALET.

On a traduit ainsi ces vers :

Chétien, qui que tu sois ou souffrant ou coupable,
Viens d'une voix pieuse implorer mon secours,
Et soulagé par moi du fardeau qui t'accable,
Ma main du haut de cieux te soutiendra toujours.

C'est sans doute du dernier mot de cette inscription ALET qu'est venue la dénomination de la chapelle.

Le péristyle donne entrée dans la chapelle par deux portes semblables, travaillées avec assez d'art. La chapelle, du côté du sanctuaire, présente une régularité parfaite. Une très-belle statue de la Sainte Vierge représentant Notre-Dame-de-Pitié, se trouve placée

au milieu du retable. Sur les côtés du sanctuaire on voit représentés en relief, quelques mystères de la Vierge. Auprès du sanctuaire et en dehors, on aperçoit deux petites chapelles latérales bien conservées. Le plafond de l'église présente, sur un fonds d'azur, des arabesques et des symboles ; on y voit aussi représentée l'histoire du laboureur Raymond et ses vaches. Sur les murs de la chapelle paraissent çà et là quelques tableaux isolés échappés à la spoliation des révolutionnaires. Au-dessus du péristyle l'on voit dans l'intérieur de la chapelle une tribune formée par des arceaux réguliers. Cet edifice est assez bien proportionné dans toutes ses dimensions; sa régularité intérieure serait parfaite si l'on ne voyait pas une très-grande chapelle qui se trouve du côté droit et qui n'a point au côté gauche de chapelle correspondante. Cette troisième chapelle est remarquable par la grandeur et la hardiesse de l'arceau qui la forme. Grâces aux soins de MM. les curés de Montégut qui se sont succédé dans cette paroisse, la chapelle d'Alet reçoit tous les jours de nouveaux

embellissemens. La piété des habitans des villages voisins secondée par le zèle des pasteurs, a rétabli cette antique usage des processions que l'on voit encore arriver tous les ans à cette chapelle, et tout fait espérer que la Sainte Vierge y verra refleurir encore les plus beaux jours de son culte.

La chapelle d'Alet était autrefois dédiée au mystère de la Visitation de la Sainte Vierge, et la fête principale se célébrait la 2 du mois de Juillet. Les circonstances ayant changé, et la fête de la Visitation n'étant plus même célébrée extérieurement par les offices publics de l'Eglise, il a fallu transporter à un autre jour cette solennité. Depuis long-temps la fête principale de la chapelle d'Alet se célèbre le 8 Septembre, jour de la Nativité de la Sainte Vierge. L'époque de l'année où elle est placée, après les travaux de l'été, laisse aux habitans des campagnes une plus grande facilité pour se rendre à cette grande fête. La Sainte Vierge est encore honorée à Alet dans le mystère de ses douleurs, parce que c'est au milieu de ses douleurs qu'elle nous a

adoptés pour ses enfans et qu'elle s'est montrée plus particulièrement notre mère. Dans ce mystère elle semble offrir un accès plus facile auprès d'elle aux pécheurs, et le divin Fils qu'elle porte étendu mort dans ses bras semble appeler sur ces pauvres pécheurs la puissante protection de sa Mère. C'est dans cette pensée que la chapelle d'Alet a aussi été vouée au mystère de la Passion du Sauveur.

§ IV. — Des Miracles opérés à Notre-Dame d'Alet.

Les miracles que nous allons rapporter sont tous consignés dans l'ouvrage des chapelains d'Alet. Ces hommes vénérables avaient été les témoins du plus grand nombre de ces prodiges. Il est impossible d'avoir le moindre doute sur l'authenticité de ces miracles ; les personnes en faveur desquelles ils ont été opérés sont nommées, les lieux qu'elles habitaient sont désignés : ces personnes étaient pour la plupart vivantes lorsque ces miracles ont été publiés. Il était si facile de montrer, en réclamant, la fausseté de ces mer-

veilles. D'après cela, comment ces hommes recommandables se seraient-ils exposés à la honte qui devait infailliblement retomber sur eux pour avoir abusé de la crédulité des peuples? comment enfin pouvoir supposer que des prêtres recommandables à tant de titres aient eu assez peu de religion pour tromper ainsi l'opinion publique par une longue suite de mensonges, lors même qu'ils eussent pu espérer de faire admettre sans réclamation toutes leurs faussetés. Il n'est pas question ici d'un ou de deux miracles, mais d'un nombre très-considérable de prodiges opérés sur des personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, répandues en mille endroits divers, qui n'avaient aucun intérêt personnel autre que celui de la reconnaissance qui pût les engager à publier ces merveilles. Il nous semble qu'après toutes ces observations il ne peut rester dans l'esprit aucune espèce de doute sur l'authenticité de ces prodiges.

M.me Antoinette Garaud, fille du président Donneville, et épouse de M. du Mai, conseiller au parlement

de Toulouse, avait un fils nommé Jean-Antoine-Louis, âgé de sept ans. Cet enfant avait au bras gauche une tumeur qui lui enlevait depuis cinq ans l'usage de ce membre. Le voyant abandonné des chirurgiens, sa mère le voua à Notre-Dame d'Alet, et cet enfant fut aussitôt guéri.

Pierre Fauré, prêtre et curé de la paroisse Saint-Sernin, à Carcassonne, avait un erysipèle à la jambe droite : ce mal avant été négligé, il s'était formé un ulcère très-profond. Il n'espérait aucune guérison, lorsqu'ayant entendu parler de Notre-Dame d'Alet il s'y voua. Aussitôt cet ulcère se ferma, et dans peu de jours il entreprit le voyage d'Alet pour acquitter son vœu.

M.me Bandinnelly, chanoinesse au couvent de Saint-Sernin de Toulouse, avait une plaie au genou gauche qui la tourmentait depuis six ans. Abandonnée des chirurgiens, elle fit un vœu à Notre-Dame d'Alet : elle se trouva presque aussitôt soulagée.

Marguerite de Courren, de Moissac avait une fluxion au nez et au bras gauche. La gangrène s'y était

déjà formée, et il ne restait plus aucun espoir de guérison ; l'amputation du bras était déjà décidée. Elle se consacra à Notre-Dame d'Alet, et quelques jours après sa chair gangrenée tomba d'elle-même, et elle se trouva parfaitement guérie.

M.me de Pontac, sœur de M. le procureur-général de Guienne, religieuse bénédictine à Bordeaux, était dévorée par un cancer au sein. En se recommandant à Notre-Dame d'Alet, elle envoya à cette chapelle un cœur d'argent. Après son vœu ce cancer disparut entièrement.

Etienne d'Aubarés, de la paroisse de Saint-Maurice, à Cahors, était atteint d'épilepsie. Depuis cinq ans en proie à cette horrible infirmité, il éprouvait ces violentes attaques jusqu'à cinq fois dans la même journée. Sa mère fit dire une messe à Notre-Dame d'Alet pour sa guérison : depuis ce vœu ce jeune homme fut délivré de ce mal affreux.

Françoise Dulai, veuve de Jan Foucade, de Saint-Cla-de-Lomagne, était atteinte d'un mal semblable de-

puis plusieurs années. Elle vit son infirmité disparaître à la suite d'un vœu qu'elle fit à Notre-Dame d'Alet.

M.me Dupont, religieuse de Sainte-Claire, de Moissac, âgée de soixante ans, avait un cancer au sein depuis deux ans. Après avoir fait toute espèce de remèdes, elle se voua à Notre-Dame d'Alet, et plaça sur le cancer qui la dévorait un morceau de la pierre de l'autel de la chapelle, elle fut aussitôt guérie.

M.lle de Courmeuls, postulante au même couvent, de Moissac, se trouvant attaquée des écrouelles, ne put être reçue dans la communauté. Elle fit aussitôt un vœu à Notre-Dame d'Alet, et son infirmité ayant disparu, elle fut reçue au gré de ses désirs.

M.lle Despiau, d'Auch, était attaquée d'une hydropisie si extraordinaire, qu'elle avait tout son corps enflé; elle rendait par la bouche une quantité d'eau très-considérable. Un Père jésuite à qui elle se confessait fit un vœu pour elle à Notre-Dame d'Alet : dans peu de jours elle se trouva parfaitement guérie.

Joseph Sourèse, de Castelginest, atteint aussi d'une hydropisie formée depuis quatre mois, se trouvait réduit à la dernière extrémité. Abandonné de tous les médecins, il se recommanda à Notre-Dame d'Alet, il fut aussitôt guéri.

Jean Rouy, d'Eux, au diocèse de Comminge, atteint aussi d'une hydropisie générale de tout son corps qui lui avait enlevé l'usage de ses bras et de ses jambes, se voua à Notre-Dame d'Alet. Son infirmité disparut quelques jours après qu'il eut fait son vœu.

Marie Labèque, de Saint-Nicolas-de-la-Grave, paralysée d'une cuisse et d'une jambe qu'elle traînait à peine, et obligée de se soutenir avec des béquilles, vint à Notre-Dame d'Alet. Entendant la messe, elle plia le genou malade au moment de l'élévation pour adorer le Saint-Sacrement. Après la messe elle se leva comme si elle n'avait aucun mal, laissa ses béquilles à la chapelle, et revint en son pays à pied.

M. d'Autras, au diocèse d'Auch, avait une fille âgée de trois ans. Cette enfant étant un jour à table, tomba

à la renverse d'une apoplexie qui fut suivie de la paralysie du bas droit; elle resta sans mouvement et presque sans vie jusques à minuit. Son père désespéré, fit vœu à Notre-Dame d'Alet que si sa fille pouvait guérir de son infirmité il irait nu-pieds depuis Montégut jusqu'à la chapelle. Le lendemain cette enfant revint en parfaite santé, et le père accomplit son vœu.

Marie Sansupery, âgée de quarante-deux ans, femme de Jean Lacase, habitant à Pelefigue, près Simorre, au diocèse d'Auch, était paralysée de tout son corps depuis six ans, et avait perdu l'usage de ses bras et de ses jambes. Ne trouvant aucun soulagement à son mal, elle se recommanda à Notre-Dame d'Alet: à l'instant même elle commença à pouvoir faire usage de ses membres. Renouvelant sa prière avec ferveur, elle se trouva entièrement guérie.

Antoine Perdiguan, charpentier, de Lavit-de-Loumagne, étant devenu paralytique de tout son corps, se voua à Notre-Dame d'Alet, et fut aussitôt guéri.

Mathive Fauga, âgée de quinze ans, de Polastron, percluse de ses jambes, fut portée à Notre-Dame d'Alet, accompagnée de son père. Après s'être confessée et avoir communié, elle se leva sans aucun secours, se mit à marcher en présence de tous les assistans, et revint dans son pays en parfaite santé.

Jeanne Laseube, âgée de dix-neuf ans, de Toulouse, paroisse Saint-Sernin, avait eu une grande maladie chez les religieuses hospitalières où elle avait été portée étant pauvre : elle devint aveugle. Obligée de sortir de chez les religieuses, elle n'eut d'autre ressource que de mendier de porte en porte dans l'intérieur de la ville. Ayant entendu parler de la dévotion à Notre-Dame d'Alet, elle se fit conduire à cette chapelle par un enfant qui était son neveu. Elle fit le voyage à pied, et n'eut pas plutôt accompli son vœu et fait sa communion qu'elle recouvra aussitôt la vue. Un miracle si éclatant obligea les prêtres de la chapelle de chanter à l'instant un *Te Deum*, et la jeune fille revint sans guide à Toulouse.

Barthélemi Jugonoux, enfant de trois ans, fils d'Antoine Jugonoux, seigneur de Sauguede, avait perdu la vue dans une maladie. Son père l'ayant recommandé à Notre-Dame d'Alet, il recouvra la vue, et fut porté à la chapelle pour accomplir son vœu.

Marie de Martin, fille de Thomas Martin, orfèvre de Toulouse, âgée de six ans, était incommodée de ses yeux depuis huit mois. Son père l'ayant vouée à Notre-Dame d'Alet, y fit dire une messe, se fit porter de la pierre de l'autel qu'il trempa dans l'eau, et avec cette eau il lavait les yeux de sa fille, qui guérit presque aussitôt.

Claude Moret, fils de Guillaume Moret, avocat à la cour des Aides de Montauban, avait perdu la vue. Son père le voua à Notre-Dame d'Alet, son infirmité disparut entièrement.

Raymond Viguié, marchand à Moissac, avait un enfant de sept ans, aveugle, abandonné des médecins; il le recommande à Notre-Dame d'Alet et cet enfant recouvra la vue.

M.lle Elisabeth de Beaupuy, fille de M. le comte de Beaupuy, étant devenue

sourde à la suite d'une très-forte maladie, fut guérie de cette surdité après le vœu que sa mère avait fait pour elle à Notre-Dame d'Alet.

Tels sont les principaux miracles rapportés dans l'ouvrage que nous avons cité. S'ils sont plus rares aujourd'hui qu'ils l'étaient autrefois, c'est que la dévotion des peuples a diminué beaucoup de nos jours. La foi s'éteint insensiblement et les faveurs du Ciel deviennent aussi moins abondantes. Dans les infirmités dont on est accablé on attend beaucoup trop des secours de l'art et pas assez de la protection de Marie. Devenons plus fervens, et nous verrons se renouveler tous ces prodiges, car le bras du Seigneur n'est pas raccourci et Marie ne s'est point dépouillée de ses entrailles de mère.

§ V. — De la confrérie d'Alet. — Des indulgences accordées à cette confrérie ou chapelle.

On appelle en général confrérie certaine réunion de personnes de l'un et de l'autre sexe qui conviennent ensemble dans l'exercice et pratique d'une même dévotion envers quelque mys-

tère ou quelques Saints. Toute confrérie doit nécessairement avoir des statuts et des règles qui sont comme les liens extérieurs de la divine charité qui doit unir entre eux les membres de ces associations. Il faut observer qu'il est bon et utile d'accomplir fidèlement ces statuts et ces règles, mais qu'il n'y a aucune espèce de péché à les transgresser.

Quelques temps après l'établissement de la chapellenie d'Alet, M.gr l'archevêque de Toulouse érigea dans cette chapelle une célèbre confrérie qui fut une des plus nombreuses qui ait jamais existé dans l'Eglise. Il confirma les statuts qui avaient été dressés par les prêtres-chapelains. Nous allons placer ici ces statuts tels qu'ils sont parvenus jusqu'à nous; cette confrérie n'existe plus aujourd'hui, mais peut-être se rétablira-t-elle un jour; il est donc utile de conserver ces règles pour qu'on puisse s'en servir quand on le jugera convenable.

§ VI. — Statuts de la Confrérie d'Alet, et Indulgences.

Art. I.er Les confrères d'Alet seront des personnes d'une probité connue, et personne ne sera reçu en la confrérie qu'au préalable on ne sache sa vie et qu'il n'y ait sujet d'espérer qu'on sera à l'avenir édifié de sa bonne conduite, et se confessera et communiera le jour de sa réception.

Art. 2. Les confrères étant voués à la Vierge, la prendront pour patronne de leur maison et de leur famille, auront son image en leur oratoire et le lieu ordinaire domestique de leur prière, et ne manqueront aucun jour de leur vie de lui faire une singulière recommandation de leur âme et de leur famille.

Art. 3. Ils feront une singulière profession des vertus de la Vierge, particulièrement de sa pureté, en sorte qu'il ne paraisse rien en leur vie de sensuel qui choque la pudeur et la modestie. La Vierge n'avouera jamais pour ses enfans les sensuels et les immodestes.

Art. 4. Les confrères ne manqueront

autant qu'ils auront la commodité, de se trouver le jour de la fête de la confrérie, qui est la Visitation de Notre Dame (aujourd'hui la Nativité) pour assister à la grand'messe, sermon et vêpres, et bénédiction du Saint Sacrement.

Art. 5. Que s'ils ne peuvent ce jour-là venir à la chapelle, ils la visiteront à leur commodité au moins une fois l'an, et y renouvelleront leur bon propos d'être toujours dévots à la Vierge et la reconnaître comme leur mère du Ciel.

Art. 6. Ils n'oublieront pas de faire la communion à toutes les fêtes de la Vierge au moins celles qui sont chaumables, et assisteront aux offices s'ils en ont la commodité, en quelqu'une de ses églises ou chapelles.

Art. 7. Ils sont exhortés de jeûner toutes les veilles des fêtes de la Vierge, au moins les chaumables, principalement ceux qui ne sont pas gens de travail : cette pénitence sera une préparation et une disposition à bien célébrer la fête.

Art. 8. Il y aura entre les confrères une charité mutuelle pour prier les uns pour les autres, s'assister dans leurs

nécessités et se consoler dans leurs afflictions. La charité est le fondement de la confrérie, et ne subsiste que par la charité.

Art. 9. Quand un confrère sera détenu de maladie, il ne manquera pas d'en avertir le prêtre-chapelain d'Alet, directeur de la confrérie, afin qu'on fasse des prières pour lui, et qu'on le visite et qu'on lui rende tous les services qu'on pourra, s'il est à une distance commode.

Art. 10. Quand un confrère viendra à déceder, les héritiers et parens sont priés d'en avertir le susdit chapelain-directeur, afin qu'on dise la messe pour le repos de son âme et qu'on fasse les prières accoutumées.

Art. 11. Quand les confrères seront avertis de la nécessité, maladie ou mort de quelque confrère, ils ne manqueront de prier Dieu pour lui en leur particulier : c'est le principal avantage des confrères que le suffrage des prières.

Art. 12. Si cas arrive, ce qu'à Dieu ne plaise, que quelque confrère se pervertisse et mène une vie scandaleuse, ceux de ses confrères qui en auront

connaissance en avertiront le susdit chapelain-directeur, ou les marguilliers de la confrérie, afin qu'on lui fasse des monitions charitables, après lesquelles s'il se montre obstiné, il sera rayé de la confrérie et rejeté du corps comme un membre corrompu.

Suite du § VI. — Des Indulgences.

On entend par indulgences, la rémission de la peine temporelle due au péché par l'application des mérites surabondans de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints. On distingue deux sortes d'indulgence, l'indulgence plénière et l'indulgence partielle. La première est la remission de toute la peine; la seconde la remission seulement d'une partie de la peine due au péché. Pour gagner l'indulgence, soit plénière, soit partielle, il faut être en état de grâce, c'est-à-dire, avoir sa conscience exempte de tout péché mortel. De plus, pour gagner l'indulgence plénière, il faut se confesser, communier, prier aux intentions du Souverain Pontife, et faire les

œuvres particulières qui sont prescrites. Pour gagner l'indulgence partielle il suffit de faire les œuvres qui sont prescrites. Voici le catalogue des indulgences accordées par le Souverain Pontife à la confrérie d'Alet.

1.° une indulgence plénière à perpétuité aux confrères au jour de leur entrée en la confrérie, pourvu qu'ils soient confessés et communiés ;

2.° Une indulgence plénière aux confrères à l'heure de la mort, qui, étant confessés et communiés, ou qui étant au moins contrits de leurs péches, prononceront de cœur, s'ils ne le peuvent de bouche, les noms sacrés de Jésus et de Marie ;

3.° Une indulgence plénière pour les mêmes confrères le jour de la fête de la confrérie de la chapelle, qui est la fête de la Visitation de Notre Dame, depuis les premières vêpres jusqu'au soleil couchant du jour de la fête, pourvu qu'étant confessés et communiés, ils visitent ladite chapelle, et prient aux intentions du Souverain Pontife ;

4.° Une indulgence de sept ans et

sept quarantaines aux confrères, sous les mêmes conditions de confession et communion, et prières aux jours et fêtes de la Conception, Nativité, Annonciation et Assomption de la Vierge, et toutes les fois qu'ils feront quelque exercice de piété, comme d'asister à quelques processions de la confrérie, ou quand on porte le Saint Sacrement aux malades, ou à la sépulture d'un confrère, ou qu'on visitera les pauvres d'un hôpital, disant cinq fois le *Pater* et l'*Ave*;

5.° Enfin le Maître-Autel est privilégié pour les morts le lundi de chaque semaine.

§ VII. — Des exercices de piété qui se faisaient autrefois à la Chapelle d'Alet.

Pleins de reconnaissance pour les bienfaiteurs de cette chapelle, les prêtres qui la desservaient chantaient tous les jours une grand'messe à leur intention; ils récitaient tous les jours aussi l'office canonial, dans le cœur et devant l'autel de la Vierge. Les jours de fête on chantait vêpres en sortant de table à cause de celles de la paroise auxquel-

les le peuple devait assister ; après le dîner les chapelains se rendaient au cœur pour y chanter l'antienne du temps en l'honneur de la Vierge, avec le verset et l'oraison ; le soir, vers le soleil couchant, on chantait les litanies devant l'autel de la Vierge, avec les prières pour les morts ; enfin, à huit heures du soir, on récitait le chapelet. Ces différens exercices se faisaient ordinairement dans une tribune qui donnait dans le sanctuaire, et qui est murée aujourd'hui.

A différentes époques de l'année, mais surtout en été et en automne, le concours du peuple était immense dans cette chapelle principalement aux fêtes de la Vierge : la journée ne suffisait pas pour satisfaire la dévotion des fidèles, et on se trouvait obligé d'y passer quelquefois la nuit : c'est ce qui donna naissance aux fameuses veilles qui se faisaient quelquefois dans cette chapelle. Toutes les précautions étaient prises pour empêcher les abus qui pouvaient naturellement se glisser à la faveur de cette pratique religieuse. Personne ne demeurait dans la cam-

pagne. Le cloître, le péristyle et l'église, renfermaient dans leur enceinte les pieux pèlerins. Lorsque ces veilles avaient lieu, à huit heures du soir, un des chapelains prononçait un discours sur la solennité, et l'on récitait ensuite le chapelet de sept dizaines en l'honneur des sept principaux mystères de la Vierge qui sont, sa Conception, sa Nativité, sa Présentation, son Annonciation, sa Visitation, sa Purification et son Assomption. L'obscurité de la nuit était dissipée par la clarté des lampes et des flambeaux, et le silence de la solitude était interrompu par les accens de la prière. On venait de très-loin pour assister à ces veilles qui rappelaient avec tant de vérité les temps de la primitive Église, alors que les fidèles passaient aussi la nuit dans les temples occupés à chanter les sacrés cantiques. Nous plaçons ici le chapelet de sept dizaines, tel qu'on le récitait aux veilles de Notre-Dame d'Alet ; on pourrait le réciter encore aujourd'hui lorsqu'on vient en procession à cette chapelle.

CHAPELET

EN L'HONNEUR DE NOTRE DAME D'ALET.

On commence le chapelet comme le chapelet ordinaire, et puis on dit:

Nous considérons à la première dixaine le mystère de la Conception de la Sainte Vierge, lorsque la Sainte Vierge fut conçue en grâce dans le sein de Sainte Anne sa mère, sans la tache du péché originel, afin qu'elle fût une digne Mère du Fils de Dieu: Prions par ce mystère la Sainte Vierge, qu'ayant eu un mavais commencement, et ayant été conçus dans le péché, nous ayons au moins une bonne fin, et mourrions dans la grâce, et en voie de salut. Ainsi soit-il.

On récite ensuite la dixaine, après laquelle on dit comme suit l'Antienne, Verset et Oraison.

Antienne. Gloriosæ Virginis Mariæ Conceptionem dignissimam recolamus, quæ et genitricis dignitatem obtinuit, et virginalem pudicitiam non amisit.

℣. Cum jucunditate Conceptionem beatæ Mariæ celebremus.

℟. Ut ipsa pro nobis intercedat ad Dominum Jesum Christum.

ORAISON.

Famulis tuis quæsumus Domine cœlestis gratiæ munus impertire, ut quibus beatæ Virginis partus extitit salutis exordium Conceptionis ejus votiva commemoratio, pacis tribuat incrementum : Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Considérons à la deuxième dixaine le mystère de la Nativité de la Sainte Vierge, lorsqu'elle naquit de Sainte Anne, comme une belle Aurore, parée de tous les ornemens de la grâce. Sa sa naissance fut le signe et un pronostique assuré de notre Rédemption : la Vierge porta en naissant la joie et la première nouvelle du salut au monde. Prions la Vierge par ce mystère de nous faire de nouvelles créatures en Jésus-Christ, et nous faire naître à une vie sainte. Ainsi soit-il.

Antienne. Nativitas tua Dei genitrix Virgo gaudium annunciavit universo mundo, ex te enim ortus est sol justitiæ Christus Deus noster, qui solvens

maledictionem dedit benedictionem, et confundens mortem donavit nobis vitam sempiternam.

℣. Cum jucunditatæ Nativitatem beatæ Mariæ celebremus.

℟. Ut ipsa pro nobis intercedat ad Dominum Jesum Christum.

ORAISON.

Famulis tuis quæsumus Domine cœlestis gratiæ munus impertire, ut quibus beatæ Virginis partus extitit salutis exordium Nativitatis ejus votiva commemoratio pacis tribuat incrementum. Per Christum Dominum nostrum. *Amen.*

Nous considérons à la troisième dixaine le mystère de la Présentation de la Sainte Vierge, lorqu'à l'âge de trois ans elle fut portée par ses parens au Temple, présentée et vouée à Dieu, et qu'elle se donna à Dieu pour être son humble servante, et le servir dans son Temple: prions-la, par ce mystère, de nous rendre dignes d'être un jour présentés à Dieu dans le Temple de sa gloire. Ainsi soit-il.

Antienne. Beata Dei genitrix Maria

Virgo perpetua, Templum Domini, sacrarium Spiritus Sancti, sola sine exemplo placuisti Domino nostro Jesu Christo.

℣. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.

℟. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

ORAISON.

Deus, qui beatam Mariam semper Virginem, Spiritûs Sancti habitaculum, in Templo præsentari voluisti; præsta quæsumus ut ejus intercessione, in Templo gloriæ tuæ præsentari mereamur. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Nous considérons à la quatrième dixaine le mystère de l'Annonciation de la Sainte Vierge, lorsque l'Ange Gabriel lui annonça qu'elle serait Mère du Fils de Dieu; et que pleine de grâce, elle le conçut par l'opération du Saint Esprit dans son sein virginal: bénissons cette Mère de Dieu, et béni soit à jamais le fruit de son ventre, Jésus-Christ; et prions-la, par ce mystère, de nous agréer pour ses enfans. Ainsi soit-il.

Anticnne. Spiritus Sanctus in te descendet Maria, et virtus altissimi obumbrabit tibi.

℣. Ave Maria gratia plena.

℟. Dominus tecum.

ORAISON.

Deus qui de beatæ Mariæ Virginis utero, Verbum tuum Angelo nuntiante carnem suscipere voluisti; præsta *supplicibus tuis*, ut qui verè eam genitricem Dei credimus, ejus apud te intercessionibus adjuvemur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

Nous considérons à la cinquième dixaine le mystère de la Visitation de la Sainte Vierge, lorsqu'étant enceinte de Jésus-Christ, elle fut visiter sainte Elisabeth, enceinte de Saint Jean, et par sa visite elle sanctifia la mère et l'enfant. Prions-là, par ce mystère, qu'elle visite ainsi notre âme, qu'elle *opère notre sanctification*, et agrée la visite qu'on vient lui rendre en sa chapelle. Ainsi soit-il.

Antienne. Cùm audisset salutationem Mariæ Elisabeth, exclamavit

voce magna et dixit: unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me.

℣. Benedicta tu in mulieribus.

℟. Et benedictus fructus ventris tui.

ORAISON.

Famulis tuis, quæsumus Domine, cœlestis gratiæ munus impertire, ut quibus beatæ Virginis partus extitit salutis exordium, Visitationis ejus votiva commemoratio pacis tribuat incrementum. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Nous considérons à la sixième dixaine le mystère de la Purification de la Sainte Vierge, lorsque, accomplissant la loi de la Purification, elle fut, le quarantième jour après son enfantement, porter son enfant Jésus-Christ au Temple de Jérusalem; elle y fit son offrande, et le prêtre saint Siméon, ravi de voir le Sauveur, suivant son désir, avant de mourir, le présenta à Dieu son Père. Prions cette divine mère, par ce mystère, qu'elle nous présente à son fils, et nous fasse la grâce, accomplissant notre désir, de le voir après notre mort. Ainsi soit-il.

Antienne. Beata Virgo Maria puerum Jesum præsentavit in Templo, et Simeon repletus Spiritu Sancto accepit eum in ulnas suas et benedixit Deum in æternum.

℣. Responsum accepit Simeon à Spiritu Sancto.

℟. Non visurum se morte, nisi videret Christum Domini.

ORAISON.

Omnipotens sempiterne Deus, majestatem tuam supplices exoramus, ut sicut unigenitus Filius tuus cum nostræ carnis substantia, in Templo est præsentatus, ita nos facias purificatis tibi mentibus præsentari. Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Nous considérons à la septième dixaine le mystère de l'Assomption de la Sainte Vierge, lorsqu'étant ressuscitée, trois jours après sa mort, elle fut portée au Ciel par les mains des Anges, où elle fut élevée en gloire par-dessus tous, et couronnée comme la Reine du Ciel : prions-la, par ce mystère, qu'elle soit notre avocate dans le Ciel auprès de Dieu, et qu'elle nous élève

de la terre au Ciel par une sainte vie. Ainsi soit-il.

Antienne. Quæ est ista quæ ascendit sicut Aurora consurgens, pulchra ut Luna, electa ut Sol, terribilis ut castrorum acies ordinata.

℣. Exaltata est sancta Dei genitrix.

℟. Super choros Angelorum ad Cælestia regna.

ORAISON.

Famulorum tuorum, quæsumus Domine, delictis ignosce : ut qui tibi placere de actibus nostris non valemus, genitricis Filii tui Domini nostri intercessione salvemur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

Le Chapelet ainsi récité, on chante le *Salve Regina*, ou une autre Antienne de la Vierge, suivant le temps.

ANTIENNE.

Salve Regina Mater misericordiæ, vita, dulcedo, et spes nostra salve : ad te clamamus exules filii Evæ. Ad te suspiramus gementes et flentes, in hac lacrymarum valle. Eia ergo Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos

ad nos converte. Et Jesum benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende. O clemens, ô piâ, ô dulcis Virgo Maria.

℣. Ora pro nobis sancta Dei genitrix.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

ORAISON.

Omnipotens sempiterne Deus, qui gloriosæ Virginis Matris Mariæ Corpus et Animam, ut dignum Filii tui habitaculum effici mereretur, Spiritu sancto cooperante præparasti: da, ut cujus commemoratione lætamur, ejus piâ intercessione ab instantibus malis, et à morte perpetua liberemur. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

℣. Divinum auxilium maneat semper nobiscum. ℟. Amen.

DE L'EXERCICE

DU SOIR,

Qui se fait dans la Chapelle d'Alet.

On commence par une invocation du Saint-Esprit ; on dit l'antienne, verset et oraison.

Veni sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende.

℣. Emitte Spiritum tuum, et creabuntur. ℟. Et renovabis faciem terræ.

ORAISON.

Deus qui corda fidelium sancti Spiritus illustratione docuisti : da nobis in eodem spiritu recta sapere, et de ejus semper consolatione gaudere. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

On chante ensuite les Litanies de la Sainte Vierge, et on dit une oraison, qui comprend en abregé tous les sujets, pour lesquels on a besoin de prier, et pour quelles personnes ; mais principalement pour les dévôts et les bienfaiteurs de la chapelle.

Kyrie eleison. Christe eleison.
Kyrie eleison.
Christe audi nos. Christe exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus, mis.
Spiritus sante Deus, mis.
Sancta Trinitas unus Deus, mis.
Sancta Maria, ora.
Sancta Dei genitrix, ora.
Sancta Virgo Virginum, ora.
Mater Christi, ora.
Mater divinæ gratiæ, ora.
Mater purissima, ora.
Mater castissima, ora.
Mater inviolata, ora.
Mater intemerata, ora.
Mater amabilis, ora.
Mater admirabilis, ora.
Mater Creatoris, ora.
Mater Salvatoris, ora.
Virgo prudentissima, ora.
Virgo veneranda, ora.
Virgo prædicanda, ora.
Virgo potens, ora.
Virgo clemens, ora.
Virgo fidelis, ora.

Speculum justitiæ, ora.
Sedes sapientiæ, ora.
Causa nostræ lætitiæ, ora.
Vas spirituale, ora.
Vas honorabile, ora.
Vas insigne devotionis, ora.
Rosa mystica, ora.
Turris Davidica, ora.
Turris eburnea, ora.
Domus aurea, ora.
Fœderis arca, ora.
Janua cœli, ora.
Stella matutina, ora.
Salus infirmorum, ora.
Refugium peccatorum, ora.
Consolatrix afflictorum, ora.
Auxilium Christianorum, ora.
Regina Angelorum, ora.
Regina Patriarcharum, ora.
Regina Prophetarum, ora.
Regina Apostolorum, ora.
Regina Martyrum, ora.
Regina Confessorum, ora.
Regina Virginum, ora.
Regina Sanctorum omnium, ora.
Regina Mater Aleti, ora.
Mater Dei, ora.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,

Parce nobis Domine.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi,
Exaudi nos Domine.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi,
Miserere nobis.

℣. Ora pro nobis sancta Dei genitrix.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

ORAISON.

Pietate tua quæsumus Domine, nostrorum solve vincula peccatorum, et intercedente beatissima genitrice semper Virgine MARIA, cum beatis Apostolis tuis Petro et Paulo, et omnibus sanctis, nos famulos tuos et benefactores nostros in omni sanctitate custodi, et locum istum Virgini Mariæ Aleti conseeratum, cum omnibus sanctis habitantibus, ab omni peste, hæreticorumque feritate et potentia illæsum conserva. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Après les Litanies on dit tout haut :

Mon Dieu, je vous remercie par Notre-Seigneur Jésus-Christ, de m'a-

voir mis au monde, fait chrétien, et conservé durant ce jour.

Mon Dieu, donnez-moi la lumière, pour connaître mes péchés, et la grâce de les avoir en horreur.

Pensons aux péchés que nous avons commis pendant le jour, pour en demander pardon à Dieu, et la grâce de ne plus l'offenser.

Acte de Contrition.

Mon Dieu, je vous demande très-humblement pardon de tous mes péchés, et de tous ceux de ma vie; j'en suis marry pour l'amour de vous, qui êtes infiniment aimable, et proteste de ne plus vous offenser, moyennant votre sainte grâce, d'en éviter les occasions, et de m'en confesser au plus tôt.

Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper Virgini, beato Michaëli Archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis Apostolis Petro et Paulo, et omnibus sanctis; quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere, mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa. Ideò

precor beatam Mariam semper Virginem, beatum Michaëlem Archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos Apostolos Petrum et Paulum, et omnes Sanctos, orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

L'Officiant se lève, et dit :

Misereatur nostri omnipotens Deus, et dimissis peccatis nostris perducat nos ad vitam eternam. Amen.

Indulgentiam, absolutionem et remissionem omnium peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. ℟. Amen.

Acte d'Offrande.

Mon Dieu, je m'offre à vous pendant cette nuit ; préservez-moi, s'il vous plaît, de tout péché et fâcheux accident.

Oraison à la Sainte Vierge.

Sainte Vierge, mon bon Ange, mon saint Patron, tous les saints et saintes du Paradis, priez pour moi, pour mes parens, amis, ennemis ; pour les âmes

du Purgatoire, et pour les nécessités de tout le monde.

On dit :

Pater noster, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum : adveniat regnum tuum : fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie : et dimitte nobis debita nostra, *sicut et* nos dimittimus debitoribus nostris, et ne nos inducas in tentationem : sed liberanos à malo. ℟. Amen.

Ave Maria gratia plena, Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui Jesus. Sancta Maria Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in hora mortis nostræ. Amen.

FIN.